CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 71 SAISON 2008/2009

CATEGORIES

- Messieurs : 5 catégories
 - o Seniors
 - o Juniors
 - o Cadets
 - o Minimes
 - o Benjamins /Poussins
- Dames : 5 catégories
 - o Seniors
 - o Juniors
 - o Cadettes
 - o Minimes
 - o Benjamines/Poussines

Les catégories dont le nombre de participants serait inférieur à 6 pourraient être regroupés avec d'autres catégories. Dans le cas où plusieurs catégories d'age se retrouveraient dans le même tableau, le classement pris en compte pour l'accession de chaque catégorie au niveau supérieur serait le classement global du tableau.

• FORMULE DE LA COMPETITION

Seniors messieurs

- O Division 1: 16 joueurs répartis en 4 poules de 4. A l'issue des poules, barrages 2^{èmes} contre 3^{èmes} de poules puis classement intégral. Le placement dans le tableau sera effectué selon le paragraphe D2 de la page 115 des règlements sportifs.
- Autres divisions: Chaque division complète de 32 joueurs se verra appliquer la formule suivante: 8 poules de 4 puis barrages 2^{èmes} contre 3^{èmes} de poules avec classement intégral. Le placement dans le tableau sera réalisé selon le paragraphe B2 de la page 114 des règlements sportifs. Pour la division dont l'effectif serait inférieur à 32, le Juge Arbitre décidera de la formule à utiliser en fonction du nombre d'inscrits. (Voir chapitre ci-dessous)

Autres tableaux

- o Pour un nombre d'inscrits inférieur ou égal à 8, poule unique.
- O Pour un nombre d'inscrits compris entre 9 et 12, 2 poules de 4 à 6 joueurs puis ½ finales croisées entre les 1^{er} et 2^{ème}, les 3^{ème} et 4^{ème} et les 5^{ème} et 6^{ème}, avec classement intégral
- O Pour un nombre d'inscrits entre 13 et 16, 4 poules de 3 ou 4, puis placement dans un tableau de 16 avec classement intégral. (Identique à Seniors messieurs division 1)
- o Pour un nombre d'inscrits compris entre 17 et 32, 5 à 8 poules de 3 ou 4 joueurs puis placement dans un tableau de 32 (formule identique à Seniors Messieurs, Autres divisions).

PLACEMENT DES JOUEURS POUR LA CONSTITUTION DES POULES

- O Au premier tour, les joueurs sont placés en tenant compte des points licence 1^{ère} phase saison 2008/2009.
- o Pour les autres tours, les joueurs sont placés suivant les résultats du tour précédent.
- Les poules sont ensuite constituées suivant la méthode dite du « serpent »

• MONTEES ET DESCENTES

- Montées en régional :
 - o 1 montée pour chaque tableau de division 1
- Montées interdépartementales :
 - o 1 montée si le nombre de participants est inférieur ou égal à 8
 - o 2 montées si le nombre de participants est compris entre 9 et 16
 - o 3 montées si le nombre de participants est compris entre 17 et 24
 - o 4 montées si le nombre de participants est compris entre 25 et 32

Descentes

Les descentes sont fonction des montées de la division inférieure et des descentes de la division supérieure. Rappel : Il n'y aura pas de descente de régional 2 seniors en départemental 1

AMENDES

Suite aux trop nombreux forfaits non excusés de la saison 2007/2008, une amende de 10 € sera appliquée pour tout forfait non excusé avant 20 heures, la veille du jour de la compétition. En cas de maladie déclarée entre cette date et le début de la compétition, un certificat médical devra être fourni sous 8 jours pour échapper à l'amende.